

SENSIBILISATION DU PUBLIC A LA CONNAISSANCE DES INSECTES, DES ACTIONS POUR MIEUX LES PROTEGER : L'EXEMPLE DE L' O.P.I.E.

R. GUILBOT

Secrétaire général de l'OPIE
B.P. 9. 78280 GUYANCOURT

Au moment où l'écologie est devenue un mot à la mode utilisé à tort et à travers, au moment où l'on ne respecte plus souvent l'esprit de la Recherche Scientifique qui devrait pourtant prévaloir dans ce domaine, il paraît important d'assurer une large diffusion de l'information culturelle scientifique et technique.

Il nous semble primordial que cet effort de diffusion des connaissances soit effectué par un organisme dont la nature ouverte et non officielle soit à même de lui permettre d'obtenir une très large audience.

De prime abord, cette mission de transfert du savoir peut paraître simple, pourtant de difficiles questions se posent :

- Quels sont les publics concernés ; "professionnels" de la nature : agriculteurs, forestiers, chercheurs... ; enseignants, grand public, public de jeunes... ?
- Quelles actions entreprendre ?
- Quels moyens mettre en oeuvre ?

L'Office pour l'Information Eco-entomologique (OPIE) (photo 1) qui a pour objet de favoriser la connaissance des insectes et leur protection, d'encourager et de développer les études entomologiques, de faciliter les relations entre toutes les catégories de personnes intéressées par ces études, concrétise ses objectifs par trois actions complémentaires :

- Sensibilisation du grand public et public jeune,
- Formation scientifique et technique destinée plus particulièrement aux "Professionnels" de la nature ainsi qu'aux entomologistes débutants,
- Participation à des actions concertées de recherches et d'études planifiées.

I - Sensibilisation du grand public - public jeune

La communication est devenue un métier avec ses professionnels et nous nous attachons à utiliser leur compétence le plus souvent possible. Les moyens de communication disponibles sont nombreux et de nature diverse :

- Contact direct avec le public

Des conférences sont organisées avec des associations locales menant des actions dans le domaine de l'environnement ou de l'éducation. Elles concernent, bien sûr, un public déjà intéressé par le sujet. Réalisées en cycles, elles peuvent être le moteur de diverses manifestations telles que les portes ouvertes... .

- Expositions

Les expositions permanentes permettent de présenter des "objets lourds" maquettes, audiovisuels, élevages d'insectes qui complètent et concrétisent l'information transmise sur des panneaux et favorisent un contact physique avec le sujet présenté. Les expositions itinérantes n'ont pas cet avantage. Aussi il est utile de prévoir des animateurs qui donneront une orientation active à cette manifestation. Dans tous les cas lors de la conception et durant la réalisation d'une exposition, nous nous assurons la caution scientifique de spécialistes.



Dans sa salle d'exposition permanente, l'O.P.I.E. reçoit plus de 6000 visites par an.

- Publications

L'OPIE édite deux revues trimestrielles à diffusion extérieure :

- Les **Cahiers de liaison*** traitent d'articles sur l'écologie, de récentes mises au point sur les recherches entomologiques effectuées par l'INRA, l'ORSTOM, l'INSTITUT PASTEUR, le MUSEUM...
- **Imago** propose des articles sur l'élevage des Insectes et des études de comportement, etc...

Ces deux publications permettent aux lecteurs de participer à l'information collective.

Parallèlement la diffusion de notes internes permet l'échange d'informations et assure plus de cohérence dans les groupes de travail.

- Audiovisuel

Faute de moyen, l'audiovisuel est peu développé à l'OPIE excepté à l'occasion d'expositions. Nous avons cependant une photothèque destinée tant à un public scientifique qu'au grand public (3000 photos d'insectes).

* En 1988, les Cahiers de liaison deviennent "INSECTES" (N.D.L.R.).

II - Formation scientifique et technique

Elle est destinée à tous ceux qui s'intéressent au monde vivant et qui comprennent la nécessité de l'aborder avec une méthodologie rationnelle.

L'Office organise depuis plusieurs années des stages d'initiation à l'écologie de terrain, aux élevages d'insectes, des stages de formation d'animateurs-nature. Les entomologistes professionnels et les amateurs sont largement associés dans cette commission de formation et d'éducation qui est un des buts essentiels de l'OPIE.

III - Participation à des actions concertées de recherches et d'études planifiées :

La protection d'espèces d'insectes et de leurs milieux oblige à une gestion écologique du patrimoine naturel très rigoureuse. D'après la "Charte sur les Invertébrés" du Conseil de l'Europe, 6000 à 10000 espèces d'insectes sont menacées en Europe. Sur 44 espèces de Plécoptères 12 sont éteintes (liste rouge RFA), toujours en RFA, 41 % des Coléoptères sont menacés ou potentiellement menacés, 13 % en Angleterre. Selon la Charte du Conseil de l'Europe 96 espèces de papillons de jour sont menacées d'extinction sur un ensemble de 400 espèces européennes.

Les causes du déclin sont d'origines diverses et essentiellement dues à la pression humaine : pesticides, pollutions atmosphériques, destructions des habitats, urbanisation, tourisme, mais également à l'activité des collectionneurs d'insectes peu scrupuleux. Aussi nous associons à des laboratoires de recherches des amateurs engagés dans des missions telles que la mise au point d'élevages d'espèces menacées ou protégées, d'enquêtes écologiques, de cartographies d'espèces européennes... afin de pouvoir proposer aux aménageurs des solutions qui permettraient la présentation de projets d'aménagement raisonnés pour la protection de l'entomofaune.

Nous réalisons des opérations "coup de poing" destinées au grand public afin d'expliquer le rôle que joue telle espèce ou groupe d'espèces d'insectes dans notre environnement. Des solutions concrètes de protection sont alors proposées (réalisation de nichoirs à abeilles solitaires par exemple).

Ou bien nous sensibilisons les habitants d'une région à l'intérêt de protéger les milieux naturels : ainsi les "Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse" et l'O.P.I.E. vont effectuer en 1988 un lâcher symbolique de Coccinelles dans le Parc. Ces insectes seront élevés dans une quinzaine d'établissements scolaires du Parc. Ces élevages accompagnés d'une animation pédagogique sur le thème des insectes et la découverte du milieu dans le Parc Naturel Régional, doivent aboutir, dans chaque établissement à une exposition qui sera présentée aux parents.

Nous sommes conscients d'être loin d'avoir épuisé les possibilités qui s'offrent à nous pour jouer le rôle d'interface que nous tenons entre la Recherche et le grand public.

Dans le rôle de formateur que nous avons en entomologie, nous pourrions collaborer avec les Parcs Naturels Régionaux et Nationaux dans des actions ponctuelles comme celles par exemple de mettre en place des stages de formation écoentomologique destinés à leurs personnels : identification des insectes, biologie, espèces protégées, et proposer des animations.

Nous ne devons pas négliger la formation des jeunes. Aussi un effort particulier doit être entrepris pour l'organisation de stages d'initiation à l'entomologie et à l'écologie.

De nombreux Instituteurs et professeurs du secondaire et de lycée soutiennent notre action. Il est urgent d'obtenir le soutien du Ministère de l'Education Nationale pour nous permettre de poursuivre l'effort que nous réalisons déjà (production d'élevage d'insectes vivants, fiches techniques d'élevage, accueil de scolaires, stage de formation d'enseignants etc...) mais aussi pour créer de nouvelles animations "répondant" aux programmes actuels : "kit lutte biologique", utilisation de phéromones, etc... .

L'O.P.I.E. est la seule association en Europe et en pays francophones, à mener des actions de sensibilisation auprès d'un large public, à assurer la formation d'élèves, d'enseignants et d'animateurs en les sensibilisant aux divers aspects de l'entomologie en vue de protéger un patrimoine qui va en s'appauvrissant.

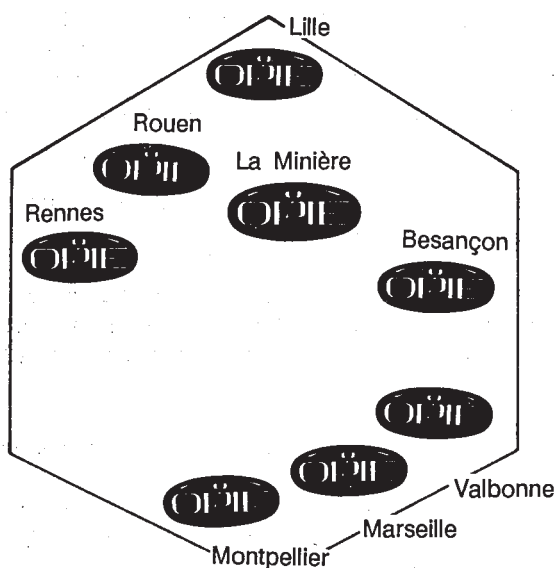
Le réseau d'entomologistes amateurs et professionnels adhérents de l'OPIE doit nous permettre de mieux répondre aux préoccupations des Parcs Nationaux et Régionaux ainsi qu'à celles des collectivités locales. Etudes de terrain, inventaires faunistiques, propositions d'aménagement de milieux ... Il semble indispensable d'organiser, de coordonner ce qui se réalise actuellement dans ce domaine. L'OPIE met actuellement en place un groupe de travail "Conservation" qui devrait s'intéresser à tous ces problèmes. Encore faut-il que des moyens soient dégagés.

Pour satisfaire toutes ces demandes et mener à bien nos objectifs : sensibilisation du public, formation des jeunes, actions de protection des milieux ou des espèces etc... il est indispensable :

- d'améliorer nos moyens de communication avec tous les entomologistes (revues de l'O.P.I.E., contacts avec la presse à grand tirage, radio...).
- d'apporter un soutien logistique à tous ceux qui veulent participer à l'action de l'O.P.I.E. pour une meilleure connaissance et protection des insectes ou mener des activités de recherche.
- de développer nos implantations régionales en trouvant des moyens nous permettant de mettre en place des structures permanentes.
- de poursuivre notre effort d'informatisation (serveur Minitel, etc...).

Malgré nos moyens limités, la stratégie définie par le Conseil d'Administration de l'OPIE, mise en place avec la volonté d'une équipe d'entomologistes amateurs et professionnels, a montré qu'il était possible de faire connaître les insectes pour mieux les protéger.

L'OPIE EST PRESENTE DANS TOUTE LA FRANCE



L'OPIE
en France.

Adresses Utiles

. En France :

Association fédérative régionale (d'Alsace) pour la protection de la Nature (A.F.R.P.N.) - Maison du Renard prêchant - 7, rue des Balayeurs - 67000 STRASBOURG. ☎ 88-37-07-58.

Association nationale Science-Technique-Jeunesse - 17, avenue Gambetta - 91130 RIS-ORANGIS. ☎ 69-06-15-25.

Association pour la protection et l'étude de la nature en Allier (A.P.E.N.A.) - Louagerie de la Nature - 03440 BUXIERES-LES-MINES. ☎ 70-66-01-02 ou 70-59-00-95.

Centre de découverte de la Nature du Parc naturel Régional de Bretonne (CE.DE.NA.) - Place de l'église. Sainte-Opportune-La-Mare - 27680 QUILLEBEUF / SEINE. ☎ 32-56-94-87.

Centre de Documentation sur le Milieu naturel - Square André Maurois, 55 rue Louis Ricard - 76000 ROUEN. ☎ 35-07-44-54.

Centre européen d'éducation à l'environnement - 05600 MONT DAUPHIN. ☎ 92-45-13-14.

Comité de liaison interassociations pour la Nature et l'environnement (C.O.L.I.N.A.T.) - 39, rue de Châteaudun - 75009 PARIS. ☎ 45-26-70-06.

Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la Nature en Basse Normandie (C.R.E.P.A.N.) - I.U.T. -Boulevard du Maréchal-Juin - 14032 CAEN CEDEX. ☎ 31-95-11-89.

Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes (C.P.-E.P.E.S.C.) - 3, rue Beauregard - 25000 BESANCON. ☎ 81-88-66-71.

Connaissance et Protection de la Nature en Côte-d'Or (C.O.P.R.O.N.A.T.) - I.N.P.S.A. - rue des Champs-Prévôts - 21000 DIJON.

Conseil de l'Europe - B.P. 431 R6 - 67006 STRASBOURG CEDEX. ☎ 88.61.49.61.

Epine noire des Ardennes (L') - Boutancourt - 08160 FLIZE.

Fédération des parcs naturels de France - 4, rue de Stockolm - 75008 PARIS. ☎ 42-94-90-84.

Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.) - Maison de Chevreur - 57, rue Cuvier - 75231 PARIS CEDEX 05. ☎ 43-36-79-95 ou 43-36-04-14.

Fédération française des sociétés de Sciences Naturelles (F.F.S.S.N.) - 57, rue Cuvier- 75231 PARIS CEDEX 05. ☎ 43-36-20-84.

Fédération limousine pour l'étude et la protection de la Nature (F.L.E.P.N.A.) - 11, rue Saurion - 87000 LIMOGES CEDEX. ☎ 55-32-95-58.

Fédération lorraine pour l'environnement et la qualité de la vie (F.L.O.R.E.) - 1, rue des Récollets - B.P. 2095 - 57000 METZ. ☎ 87-75-41-14.

Fédération Rhône-Alpes de protection de la Nature (F.R.A.P.N.A.) - Université Lyon I - 43, boulevard du 11 Novembre - 69622 VILLEURBANNE CEDEX. ☎ 78-89-81-24 (le matin).

F.R.A.P.N.A./section Isère - 4, rue Hector-Berlioz - 38000 GRENOBLE. ☎ 76-42-64-08.

Fondation de la Nature et de l'environnement - 45, rue de Lisbonne - 75008 PARIS. ☎ 42-25-60-19.

Fonds d'intervention éco-pastoral (F.I.E.P.) - 8, rue du Général-Cal - 64000 PAU.

Groupe d'étude et de conservation de la Nature en Lorraine (G.E.C.N.A.L.) - Velaine-en-Haye - 54840 GONDREVILLE. ☎ 83-28-41-23.

Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement d'Ile de France (G.R.A.I.N.E.) - Maison de la Nature et de l'Environnement - Route de Brie Comte Robert - 94520 PERIGNY-SUR-YERRES. ☎ 45-98-83-18.

Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (G.R.A.P.E.) - 7 rue Jean-Marot - 14000 CAEN. ☎ 31-85-67-09.

Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Ecologie (J.N.E.) - 57, rue Cuvier - 75005 Paris.

Nature Haute-Marne - B.P. 122 - 52004 CHAUMONT CEDEX.

Office national des forêts - 2, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS. ☎ 43-46-11-68.

Office pour l'information Eco-Entomologique (O.P.I.E.) - B.P. 9 - 78280 GUYANCOURT. ☎ 30-44-13-43.

Perche Nature - La Maladrerie - Sarge-sur-Braye - 41170 MONDOUBLEAU.

Protection des Plantes et Environnement (P.P.E.) - 1, rue Gambetta - 92100 BOULOGNE. ☎ 46-05-05-51.

Rencontres Internationales Environnement Nature (R.I.E.N.A.) - 26, Passage Henriot - 92400 COURBEVOIE. ☎ 43-34-87-87.

Secrétariat de la faune et de la flore - 57, rue Cuvier - 75231 PARIS CEDEX 05. ☎ 43-36-54-32.

Société nationale de protection de la Nature (S.N.P.N.) - 57, rue Cuvier - B.P. 405 - 75221 PARIS CEDEX 05.

Société pour l'étude et la protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) - 186, rue Anatole France - B.P. 32 - 29276 BREST CEDEX. ☎ 98-49-07-18.

Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (S.E.P.A.N.S.O.) - Institut de biologie animale - Université de Bordeaux - Avenue des Facultés - 33405 TALENCE. ☎ 56-80-68-00, poste 368.

Union nationale des Centres pour l'Initiation à l'environnement - 2, rue de Washington - 75008 PARIS. ☎ 45-63-99-48.

W.W.F. France - 14, rue de la Cure - 75016 PARIS. ☎ 45-27-58-02 et 45-27-86-76.

. A l'étranger

Bureau européen de l'environnement - 29, rue Vautier - B.1040 BRUXELLES, BELGIQUE. ☎ (02) 647-01-93.

Centre d'information sur l'environnement - 36, rue de la Régence - B.4000 LIEGE, BELGIQUE.

Conseil des communautés européennes - Rue de la Loi - B.1000 BRUXELLES, BELGIQUE.

Entente nationale pour la protection de la Nature - Perckstraat, 20 - B.1960 STERREBEEK, BELGIQUE. ☎ (02) 731-03-27.

Inter-environnement Wallonie (I.E.W.) - 25, rue d'Arlon - B.1040 BRUXELLES, BELGIQUE. ☎ (02) 230-66-25.

Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique - 29, rue Vautier - B.1040 BRUXELLES, BELGIQUE. ☎ (02) 648-37-46.

W.W.F. Belgique - Chaussée de Waterloo, 937 - B.1180 BRUXELLES, BELGIQUE. ☎ (02) 375-34-98.

Centre suisse éducation-environnement - Avenue de l'Hippodrome, 19 - CH.1400 YVERDON, SUISSE. ☎ (024) 21-44-76.

Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (F.S.P.A.P.) - Rabbentalstrasse, 45 - CH.3013 BERNE, SUISSE. ☎ (031) 42-65-11.

Institut suisse de la vie (I.S.V.) - 6, rue de l'Ours - CH.1205 GENEVE, SUISSE. ☎ (022) 29-99-29.

Ligue suisse du patrimoine national (L.S.P.) - Merkurstrasse, 45 - C.P. -CH.8032 ZURICH, SUISSE. ☎ (01) 252-26-80.

Ligue suisse pour la protection de la Nature (L.S.P.N.) - C.P. 73 - CH.4020 BALE, SUISSE. ☎ (061) 42-74-42.

Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.) - Avenue du Mont-Blanc - CH.1196 GLAND, SUISSE. ☎ (022) 64-71-81.

W.W.F. Suisse - Avenue du Mont-Blanc - CH.1196 GLAND, SUISSE ☎ (022) 64-71-81.

UICN Conservation Monitoring Centre - 219 (c) Huntingdon Road - Cambridge CB3 0DL - GRANDE BRETAGNE.